

La santé dans le Diois en questions



Intervention de A.Matheron
Le public saviard j.

Les Diois présents à la soirée d'information sur la santé et le centre hospitalier, initié par l'ESCD, ont eu les informations et les réponses à leurs questions grâce aux participants invités (directeur de l'hôpital, élu du territoire, représentant des usagers, médecins libéraux, de l'hôpital, Collectif de Défense de l'Hôpital).

Le directeur de l'hôpital J.M.Daubos a listé les difficultés (insuffisance financière, tarification à l'activité (T2A), les contraintes de la loi HPST (hôpital, patient, santé, territoire) et le projet d'évolution en 14 points, plan acté en juin 2008 avec notamment la transformation de la maternité en centre de périnatalité avec lits de suivi,

une chirurgie ambulatoire programmée de semaine, le développement du secteur médico-social... des coopérations interhospitalières, public/public, public/privé, des demandes (scanner, une antenne SMUR, création de lits moyen séjour, de reconnaissance de lits soins palliatifs, hospitalisation à domicile, garde itinérante...), des travaux de restructuration...

Le représentant des usagers M.Duvelet témoigne « Toutes les personnes visitées souhaitent que l'hôpital ne ferme pas, elles sont très contentes des soins, souhaiteraient plus de présence des infirmières ». Le docteur Gabard de Luc-en-Diois donne son point de vue sur les relations avec l'hôpital « Je tra-

vaille avec lui depuis 20 ans c'est une grande chance l'avoir pour les malades nous ; la question majeure pour nous les urgences, elles permettent de « débroussailler » des situations compliquées et pour la maternité un plateau technique ».

A.Matheron conseiller général, président de la CCD dit déçu « Pas de réponse sur l'avenir de l'hôpital, on a l'impression de revenir 34 ans en arrière, les choses n'avancent pas... Les Diois ont le droit de soin d'être sauvés (urgences), d'une maternité, d'une chirurgie d'urgence qui y est liée ; la santé c'est la responsabilité de l'Etat assumée sur le territoire diois comme l'ensemble du territoire. »

SANTÉ EXPRESS DL 21/05/2011

P5 Régionale

DIE

La maternité "maintenue"

■ Présent hier à Die, le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) a animé une réunion de concertation. On se souvient que l'autorisation de fonctionnement de la maternité de Die devait s'achever en juillet prochain. Le directeur s'est dit prêt à prolonger cette autorisation. Il a incité les acteurs locaux à travailler sur un "contrat local de santé" prenant en compte notamment la réorganisation du service de chirurgie.

Hier, le conseiller général Alain Matheron expliquait que « le maintien de la maternité restait de toutes façons une condition incontournable ».

Santé dans le Diois : bilan, perspectives



Intervenants (élus, directeur hôpital, médecins, président du collectif de défense hôpital...)

Lundi 16, l'ESCD, dans un souci d'information citoyenne, a convié les Diois à une soirée d'échange et d'information sur la santé en pays Diois. Ils étaient présents nombreux pour se faire une idée sur la situation sanitaire et entendre les réponses à leurs questions par les responsables compétents. Myriam Bonjean, médecin libéral a évoqué la charge des infirmières libérales qui s'accroît et évolue (vieillesse de la population, soins à domicile, retour plus précoce des hôpitaux, éloignement des centres, etc), les contraintes des kinés (prescriptions, séances), la profession de médecin généraliste, qui se féminise, soumise à de plus en plus de contrôles, à de nombreuses

directives (nouvelles conventions, liste d'objectifs à atteindre...).

Des inquiétudes pour le laboratoire (regroupement), pour la médecine par les plantes (plus de contrôles), pour le pharmacien dans le cadre de la loi HPST (hôpital, patient, santé, territoire) du nouveau : « le dossier pharmaceutique », « le pharmacien correspondant »...

Perspectives : 2 cabinets de Die proposent des stages aux étudiants, des projets à Die la maison médicale à Chanqueyras dans l'objectif de renforcer l'attractivité de l'exercice, développer des modes coopératifs, les soins de prévention en lien avec l'hôpital. La commune est porteuse du projet indique le maire G. Ber-

giniat ; à Luc une maison médicale « dans un programme global qui comprendra une maison d'accueil pour les personnes âgées, un studio pour loger quelque temps un médecin », explique le maire M. Parent. G. Szostak (CCD commission santé) informe sur la commission intercommunale de santé : « Le meilleur échelon et le plus pertinent est bien l'intercommunalité pour les 52 communes », en question « quel partenariat avec l'ARS (Agence régionale de santé) ? J.-P. Rambaud (collectif de défense de l'hôpital) a donné un aperçu des lieux où des menaces pèsent sur les établissements hospitaliers et où la mobilisation citoyenne a porté ses fruits... »